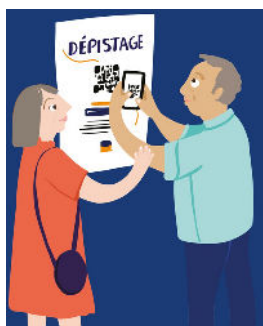


## Mars bleu 2024

Programme national de dépistage du cancer colorectal  
Un test simple et rapide qui peut sauver la vie



### Pour qui ?

Pour les femmes et les hommes entre 50 et 74 ans :

- sans symptômes
- sans antécédents familiaux
- sans facteurs de risque
- sans antécédents personnels

*En cas de sang dans les selles, de perte de poids inexplicquée ou de troubles du transit, un avis médical s'impose*

### En pratique



Une invitation à faire le dépistage vous est adressée par l'assurance maladie pour obtenir l'enveloppe bleue contenant le nécessaire pour pratiquer le prélèvement à votre domicile !

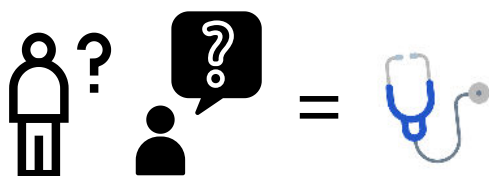
L'enveloppe peut être retirée auprès d'un professionnel de santé (médecin, pharmacien, spécialiste) ou vous pouvez la commander en ligne <https://monkit.depistage-colorectal.fr/#/accueil>

### FAQ

#### Je n'ai pas reçu mon invitation?



Si vous êtes éligible l'enveloppe retirée auprès d'un professionnel de santé (médecin, pharmacien, spécialiste) avec votre carte vitale.



#### J'ai moins de 50 ans

Vous n'êtes pas concerné par le dépistage, en cas de doute n'hésitez pas à en parler à votre médecin.



#### Et après ?

Les résultats sont transmis au médecin indiqué sur la fiche de renseignements.

#### Quelle périodicité?



ans



Tous les 2 ans jusqu'à 74 ans si le résultat est négatif. S'il est positif le médecin vous orientera vers un gastroentérologue.

